

## Réflexologue



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

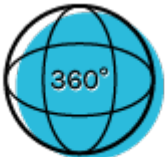
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

La réflexologie plantaire associe des techniques de massage et d'acupression au niveau des pieds dans le but de restaurer l'équilibre physique et émotionnel de la personne.

En tant que réflexologue, vous stimulez des « zones réflexes » afin de rééquilibrer diverses fonctions vitales. Vos soins contribuent à :

- La détente et la relaxation des tensions causées par le stress
- L'amélioration de la circulation sanguine et lymphatique
- L'élimination des déchets qui s'accumulent dans l'organisme
- La stimulation du processus naturel d'équilibre et d'auto-guérison du corps
- La diminution de la sensation de douleur

Vous réalisez les soins dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité, dans le respect de la personne et de la déontologie propre à la profession. Vous veillez aussi à la mise à jour du dossier de votre client, pour un suivi optimal.



Visite de l'atelier

## Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pourrez ouvrir votre propre cabinet de réflexologie. Votre pratique peut facilement s'intégrer dans un milieu pluridisciplinaire (centres paramédicaux, de bien-être et de remise en forme, centres sportifs, maisons de repos).

## Un métier fait pour moi ?

Le métier de réflexologue a des chances de vous convenir si :

- Vous êtes attiré(e) par la médecine douce et les thérapies traditionnelles

- Vous êtes empathique, patient et à l'écoute
- Vous avez une bonne dextérité manuelle

## Détails sur la formation:

### Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

#### 1<sup>ère</sup> année :

- jeudi (18h00 à 21h30) - classe A
- vendredi (18h-21h30) - classe B

#### 2<sup>ème</sup> année :

- lundi (18h00 à 21h30)

Attention : ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires par semaine au programme de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> années.

## Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## Pratique en entreprise

Au cours de la formation, vous développerez également vos compétences en situation professionnelle, au travers de séances de réflexologie et de rapports de pratique que vous devez réaliser tout au long de votre parcours (un total de 50 rapports est attendu tout au long de la formation). Ces exercices vous permettront d'acquérir progressivement les savoir-faire du métier et de maîtriser les techniques de réflexologie apprises au centre de formation. Pour réaliser ce complément de pratique, il vous est possible de conclure une convention de stage avec une entreprise.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Réflexologue" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

### DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Réflexologue et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Matériel à acquérir pour suivre la formation:** Coût d'impression des syllabi

**Durée:** 2 ans

**Stage:** Stage pratique en entreprise conseillé pour chaque année de formation

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)